



FICHE PRODUIT

EasyPART Mousse coupe-feu intumescente



EasyPART est une mousse coupe-feu intumescente bi-composant pour le calfeutrement de traversées et fourreaux, électriques ou mécaniques.

Garantie sans dérivés halogénés, EasyPART s'utilise avec un pistolet manuel, pneumatique ou pour visseuse électrique.

Avantages

- Très fort taux d'expansion (x12 environ)
- Mise en oeuvre aisée : produit prêt à l'emploi avec pistolet applicateur
- Temps de prise rapide
- Repassage facile de traversants sans modification du calfeutrement existant

Points clés

EI 120
↪ Résistance au feu

x12
↪ Taux d'expansion

0
↪ Garanti sans dérivé halogéné



Description

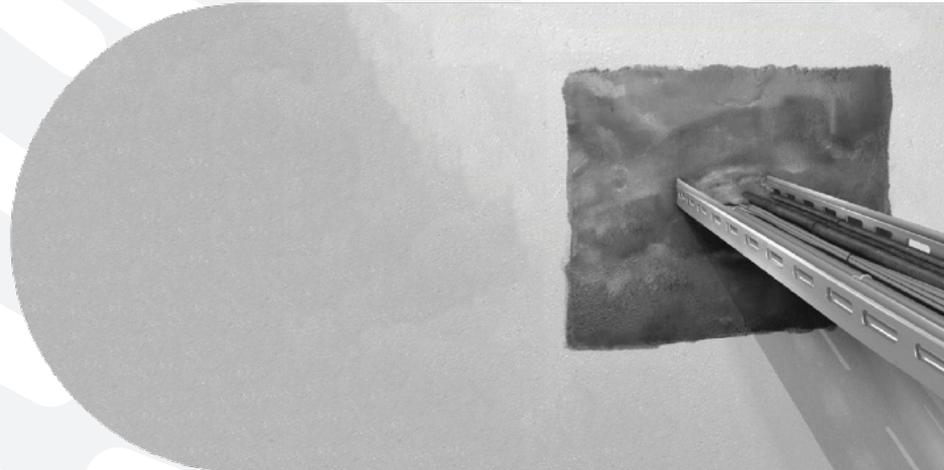
EasyPART est une mousse coupe-feu intumescente bi-composant, de couleur grise.

Disponible en 3 contenances : 2,6L, 5L ou 12L environ de mousse expansée.

Conditionnement : 210ml, 400ml ou 900ml.

Calfeutrement d'ouvertures de petites à grandes dimensions : jusqu'à 1200mmx800mm

Configuration en dalle ou en voile, sur tous supports : cloisons sèches, maçonnerie, béton.



Cartouche	Pistolet	Photos
EasyPART 2,6L	Pistolet standard manuel	
	Pistolet standard pneumatique	
	Pistolet standard pour visseuse	
EasyPART 5L	Pistolet bi-composant manuel	
	Pistolet bi-composant pneumatique	
EasyPART 12L	Pistolet gros volume pneumatique	

Mise en oeuvre

- Calculer le volume de l'ouverture à combler et le nombre de cartouches nécessaires
- Nettoyer et dégraisser les supports
- Si besoin, réaliser un coffrage léger (carton, polyane...)
- Ôter le bouchon et visser le mélangeur statique
- A l'aide d'un pistolet adapté, extraire la mousse pour remplir complètement l'ouverture
- Laisser sécher 15min avant de décoffrer, puis placer l'étiquette de conformité

Spécificités

- Masse volumique : 0,08kg/L environ
- Conductivité thermique (selon ISO 8302) : 0,04W (m.K)
- DLU : 12 mois maximum (voir marquage sur la cartouche)
- Classement réaction au feu : E

Mesures de sécurité

- Se référer à la fiche de données de sécurité du produit
- Observer les règles d'hygiène de travail usuelles
- Porter des EPI adaptés : gants et lunettes de protection

Agréments et qualifications

- ETA-15/0432 du 12/09/2015
- PV EFECTIS 13-A-492 Rév1
- Testé selon la norme européenne EN 1366-3